

Traduire, entre les cultures

Transeuropéennes

revue internationale de pensée critique
éditée par Réseaux pour la culture en Europe
numéro 22, Paris, printemps-été 2002

Le dernier numéro de *Transeuropéennes*, « revue internationale de pensée critique », nous intéresse à plus d'un titre. D'abord, parce que plusieurs traducteurs de l'ATLF y collaborent régulièrement depuis sa création. Ensuite, parce que ce numéro 22, après quelques expériences ponctuelles dans ce domaine, inaugure une série intégralement bilingue anglais-français. Enfin et surtout, parce qu'il s'intitule « Traduire, entre les cultures » et que cela nous conduit, une fois de plus, à réfléchir sur le travail de traduction, sur le passage d'une langue à l'autre, d'une culture à l'autre, et sur la responsabilité, durable et souvent irréversible, du « passeur » de mots et d'idées (que l'on songe à la Bible, dont on a voulu nous faire croire qu'elle avait été de tous temps écrite en français, aussi sûrement que la Sainte Vierge était blonde).

Fondée il y a une petite dizaine d'années pour « lutter contre les replis identitaires et xénophobes », la revue *Transeuropéennes* « s'adresse à celles et ceux qui s'interrogent sur le sens de l'interculturalité et sur les possibilités du vivre ensemble », volonté de partage et de compréhension mutuelle qui est aussi l'une des préoccupations majeures du traducteur.

On remarquera que cette revue, comme d'ailleurs *TransLittérature*, exprime par son nom même une idée de transmission, de passage, que le français « traduction », dont on oublie volontiers l'étymologie « *transducere* », ne dénote pas aussi clairement que l'anglais « *translation* », lequel, dans certains contextes, glisse aisément vers la « translation », voire la « transplantation ».

De fait, mis à part les problèmes concrets que pose, par exemple, la traduction de la Déclaration universelle des droits de l'homme, ou le défi que représentent des mots comme le « *tarab* » de Raja Ben Slama pour des traducteurs confrontés au « corps idiomatique » cher à Derrida, c'est plutôt de traduction au sens figuré qu'il est question dans ce numéro, à telle enseigne que plusieurs articles reviennent inévitablement sur les séquelles de la colonisation (« nous tentons de déjouer la dimension post-coloniale de notre rapport à l'altérité », écrit, dans l'éditorial, la directrice de la revue, Ghislaine Glasson-Deschaumes) et sur les bienfaits que l'on retire, malgré tout, à frotter sa cervelle à celle d'autrui, fût-ce avec brutalité – ou comment passer de l'exploitation à l'assimilation : comme le dit fort bien Marc Crépon, « l'Europe est ainsi faite, intrinsèquement, de ce qu'elle a exploité, importé et traduit ».

Ce qui nous apparaît comme une évidence pour le sel, le chocolat ou la soie semble plus difficile à admettre dans le domaine des idées. Et pourtant, les *Mille et une nuits* (sujet sur lequel revient Richard van Leeuwen dans « Traduire Shéhérazade ») appartiennent à notre patrimoine littéraire, voire à notre inconscient collectif, tout autant que *Peau d'Âne* (en français dans le texte), *Till l'Espiègle* (dont on a oublié qu'il fut jamais Eulenspiegel) ou *Blanche-Neige*, dont l'avatar américain de Disney marquera peut-être plus durablement les esprits que la *Schneewitchen* des frères Grimm.

C'est aussi à un sens métaphorique du mot traduction que renvoient les deux textes d'ouverture, « *Les Twin Towers comme métaphore* », d'Immanuel Wallenstein, et « *Le choc des civilisations* » revu et corrigé par Bruce Robbins, qui traitent à leur manière du difficile processus de compréhension entre les peuples, entre les riches et les pauvres, entre les puissants et les opprimés, tant il est vrai que le politique et le culturel sont indissociables.

L'entretien d'Aldebert Reif avec Jan Assmann, « *Les voix de l'hieroglyphe* », illustre bien cette acception élargie de la « traduction », ici traduction de la civilisation de l'Égypte ancienne, dont le professeur Assmann reconnaît que, s'agissant d'une sagesse qui nous est en grande partie inconnue, elle ne peut être qu'approximative malgré les connaissances que nous pouvons avoir de la grammaire et du vocabulaire – une modestie dont nous serions parfois bien avisés de nous inspirer...

Voilà pour le fond. Reste, pour ce qui est de la forme, sur un plan très concret, la présentation juxtaposée, sur deux colonnes, du texte original et de sa traduction, qui rend la démarche traduisante particulièrement périlleuse.

C'est vrai surtout pour ceux d'entre nous qui ont traduit de l'anglais vers le français ou inversement. Cette notion de « sanction immédiate » possible – ou, pour le moins, de jugement critique – ne touche pas ceux de nos collègues qui ont traduit de l'allemand, du russe ou du serbo-croate (Pierre Rush, Christine Zetounian-Beloüs, Mireille Robin) des textes simultanément traduits en anglais par d'autres collègues – encore que la confrontation directe entre deux interprétations du même texte puisse être instructive à d'autres égards.

Il nous a semblé intéressant de poser la question aux intéressés. Les traducteurs concernés, dont je suis, s'accordent à dire que leur mode de travail n'a pas été modifié par cette présentation côte à côte. C'est d'autant plus certain pour Odile Demange qu'elle n'avait pas été prévenue qu'il s'agissait d'un numéro bilingue. Je me suis trouvée dans la même situation lors de la publication du numéro 11 sur le théâtre contemporain : pour le premier article, je ne savais pas encore à quelle sauce j'allais être mangée ! Lorsque je l'ai appris, au moment de traduire deux autres articles, j'ai relu le premier – déjà remis – avec une certaine appréhension... pour décider finalement de ne pas y changer une virgule. Ce fut aussi le choix d'Odile en d'autres circonstances (beaucoup plus délicates) alors qu'elle se trouvait confrontée à une édition bilingue de poésie, destinée à des étudiants d'université. Simon Barnard (qui traduit vers l'anglais) a lui aussi choisi, en cas de doute, de privilégier le lecteur-cible et la clarté de l'expression. Jacqueline Carnaud et Yves Coleman sont plus réservés, même s'ils revendiquent eux aussi la pertinence de leur choix et la réflexion qui les y a conduits. Une version bilingue, précise Yves, oblige parfois le traducteur à justifier ses choix, par exemple dans une note – quand le type d'ouvrage le permet. Il n'en est pas moins vrai que cet exercice de haute voltige sans filet vaut au traducteur quelques sueurs froides... Mais ce petit pincement au cœur, qui nous fait exister, finalement, est aussi ce qui fait le charme du métier !

Ces remarques un peu désordonnées sur un numéro très riche et très éclectique ne sont que des pistes de réflexion parmi d'autres concernant un sujet qui nous tient à cœur : pourquoi traduire, et pour qui ?

Lise-Eliane Pomier